

## Compte rendu du CT de la Base de Défense de Mourmelon-Mailly du 12 décembre 2017

Nous étions réunis le 12 décembre 2017 pour le CT BdD Mourmelon-Mailly.

Après lecture de la Déclaration Liminaire de la CGT, une présentation nous a été faite, entre autres, des sujets suivants traitant des personnels civils :

**Mouvements en 2017** : les volumes de personnels entrant et sortant, tenant compte des modifications de périmètres intervenues par la réorganisation du 8<sup>e</sup> Rmat (perte des détachements de Douai et Woippy et intégration du détachement de Versailles), font apparaître un équilibre depuis 2016.

**Analyse CGT** : l'équilibre ainsi présenté, ne tient que par la prise en compte des contractuels et apprentis.

Pour la CGT, les 14 apprentis ne peuvent être comptabilisés comme main d'œuvre entrante mais sont bien là dans un cadre pédagogique. A noter d'ailleurs que la Direction Centrale du SCA, principal employeur du MinArm reconnaissait, lors du CTR 2016, que la prise en charge correcte d'un apprenti devrait représenter un tiers du temps de son maître d'apprentissage.

De même, les contractuels étant par définition des emplois précaires (1 an renouvelable 1 an) masquent du coup temporairement la baisse d'effectifs sous statuts pérennes, soit - 27 en réalité.

### Conclusions :

#### **Problèmes de recrutement :**

Peu attractif, le bassin de Mourmelon rencontre des difficultés pour honorer les fiches de poste à la BNE. 82 fiches publiées en 2017 contre 54 en 2016.

**Analyse CGT** : nous constatons que le MINARM a de plus en plus recours à la BIEP et aux détachements entrants comme nous le demandions depuis plusieurs années.

#### **Cartographie de la Bdd :**

Répartition du personnel par établissement, par statut et grade.

Pyramide des âges.

Arrêts maladie.

**Analyse CGT** : perte d'effectifs dans tous les corps.

Pour mémoire, à la création du GSBdD en 2011, la BdD comptait environ 1150 personnels civils. En 2017, il n'en reste plus que 948, soit une baisse de près de 24% en 6 ans. La charge de travail globale n'a cependant pas baissé. Ces dernières années, on note un recours sans précédents aux contractuels, vacataires et intérimaires.

A compter de 2019, les départs prévisionnels seraient importants et nous font craindre des pertes de compétences amenant au renoncement de certaines missions, faute d'anticipation de la part des employeurs.

Arrêts de travail : avec une moyenne sur la BdD de l'ordre de 9j/an/agent, nous sommes bien en dessous des 14,2j/an/salarié en 2016 dans les entreprises privées et publiques (source Les Echos du 15/06/2017). Pourtant le jour de carence est rétabli au 1er janvier 2018 et les médias ne cessent de nous faire passer pour des fainéants.

#### **Avancement, notation et Complément Indemnitaire Annuel :**

Bilan pour les OE et fonctionnaires par groupe ou grade et par établissement.

Répartition du CIA/établissement.

**Analyse CGT** : Voir notre DL pour notre vision sur l'avenir des OE et notre avis sur le RIFSEEP et le CIA.

Le syndicat CGT a porté à l'ordre du jour sa revendication d'être dans la boucle des travaux d'avancement des fonctionnaires et de répartition du CIA, à l'instar des travaux des OE en CAO. Si ce n'est pas prévu dans les textes, cela n'est nullement interdit et doit s'inscrire dans un dialogue social de qualité.